



Le 6 juin 2016

Consultation publique sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal

Madame, Monsieur,

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation convie la population à participer à une assemblée publique de consultation relativement à l'avenir du secteur manufacturier à Montréal.

Cette consultation sera d'abord l'occasion, pour le Service du développement économique, de présenter à la fois un diagnostic sur l'état actuel du secteur manufacturier à Montréal et certaines pratiques en émergence. Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions seront ensuite invités à partager avec la commission leur point de vue quant au contenu de la présentation et leurs réflexions pour dynamiser ce secteur de l'économie. La consultation publique se déroulera comme suit :

Partie 1 Séance d'information : présentation et période de questions

Jeudi, 16 juin 2016, à 19 h

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

Partie 2 Audition des mémoires et opinions

et

Partie 3 Adoption des recommandations

Les dates pour les séances d'audition des mémoires et des opinions ainsi que pour l'adoption des recommandations, prévues à l'automne 2016, seront publiées ultérieurement.

Lieu La séance a lieu à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Documentation

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Richard Deschamps
Conseiller de la ville, arrondissement LaSalle
Président de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation